



COMMUNIQUÉ Pour publication immédiate

DÉCOUVERTURES ET RUPTURES DE SERVICES EN SANTÉ : UNE TENDANCE LOURDE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 5 MARS 2019 – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) constate une récurrence significative des découvertures et ruptures de services dans le domaine de la santé en région. Aujourd'hui, c'est la MRC d'Abitibi-Ouest qui se mobilise pour maintenir des services sur son territoire, mais cette fermeture, pour une durée indéterminée, incarne une tendance observable depuis plusieurs années, et ce, sur plusieurs territoires de la région.

« Des ruptures de services dans différentes spécialités deviennent monnaie courante en Abitibi-Témiscamingue et malheureusement, plus récemment, c'est la MRC d'Abitibi-Ouest qui en fait les frais. La fréquence de ces fermetures n'a d'ailleurs rien pour rassurer. Nous n'avons qu'à penser aux découvertures vécues récemment au Témiscamingue ou encore aux fermetures de plusieurs points de service en milieu rural. », a déclaré Mme Claire Bolduc, présidente de la CPAT et préfète de la MRC de Témiscamingue.

« Les territoires de la région sont solidaires à ce chapitre, car lorsqu'il est question de santé, de services de proximité et d'occupation du territoire, c'est la région dans son entièreté qui est concernée et préoccupée. », a déclaré M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest. « La vérité c'est que notre système de santé est en sous-financement chronique, les budgets doivent être ajustés pour permettre à nos gestionnaires de remédier à la situation. », a ajouté M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

OCCUPER LE TERRITOIRE PASSE PAR DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Au cours des dernières années, le système de santé a connu des restructurations importantes. L'Abitibi-Témiscamingue est un grand territoire et, malheureusement, les distances ainsi que la dispersion des communautés ne sont pas prises en compte par le ministère. Les choix se font trop souvent sur des bases de données strictement comptables et non pas en fonction des caractéristiques de la région.

« Certains services de santé doivent se trouver le plus près possible des clientèles desservies, il en va de la qualité de vie présente dans nos communautés et nos quartiers. », a souligné Mme Diane Dallaire, préfète de la MRC de Rouyn-Noranda. « Il y a des services essentiels et de proximité que nous devons préserver et pour les préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, il y a consensus à défendre ce principe. », a conclu M. Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Francis Bérubé

Coordonnateur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Cellulaire 819 856-4402